

Test de connaissance du Français Accès à la nationalité Française (TCF ANF)

Objectifs

Le TCF a pour objectif de mesurer le niveau de compréhension et d'expression à l'ORAL et à l'ECRIT en français.

Les candidats à la nationalité devront prouver qu'ils maîtrisent le français niveau B1 aux épreuves de compréhension et d'expression orales et écrites.

Prérequis

- ✓ Aucun diplôme préalable n'est requis pour se présenter à l'examen.
- ✓ Avoir plus de 16 ans.

En s'inscrivant aux épreuves du TCF, le candidat atteste être en capacité de répondre aux exigences du test et du niveau à atteindre.

Méthodes mobilisées

Moyens pédagogiques :

- Une équipe d'examineurs habilitée pour l'accueil du candidat et l'évaluation.
- Salles de formation équipées de tables individuelles.

Modalités d'évaluation

Le "TCF pour l'accès à la nationalité française" comprend 4 épreuves obligatoires :

- Compréhension orale ... 25 min
- Compréhension écrite ... 45 min
- Expression écrite ... 30 min

Modalité de passation : salle d'examen collective.

- Expression orale ... 10 min

Modalité de passation : entretien individuel avec un examinateur.

> Pour plus d'information, consulter le manuel du candidat au TCF pour la nationalité française sur <https://www.france-education-international.fr/>

L'obtention d'un niveau B1 ou supérieur est un élément du dossier de demande de nationalité française parmi d'autres et ne garantit pas l'acceptation du dossier.

Organisation – Durée – Délais d'accès

-  1
Votre dossier sera traité à réception du formulaire d'inscription accompagné du règlement et des pièces à fournir. Les dates communiquées sont susceptibles d'évoluer. Un mail de confirmation vous sera transmis à réception du dossier COMPLET.
-  2
Le règlement est à effectuer au moment de l'inscription, par virement bancaire ou en espèce à l'accueil. Aucune annulation et aucun remboursement ne seront acceptés après la date de passation de l'examen.
-  3
Une convocation à l'examen vous sera envoyée au plus tard 3 semaines avant l'épreuve. Vous devez vous présenter aux heures mentionnées sur votre convocation sous peine d'invalidité de votre examen. AUCUN RETARD ACCEPTE
-  4
Les résultats seront disponibles dans un délai de 20 jours après l'examen. Vous serez averti par SMS de la mise à disposition de votre attestation. Si vous souhaitez qu'une tierce personne retire votre attestation remettez lui une procuration + copie de votre carte d'identité.

Profil

- ✓ Candidats à la nationalité Française

Tarifs

- Personnel de 150€ en espèce ou par virement bancaire

Cas de dispense du test

- Diplôme français de niveau égal ou supérieur au niveau 3 de la nomenclature des diplômes, c'est-à-dire le brevet des collèges, le CAP ou le BEP
- DELF B1, ou du DELF B2, ou du DALF (C1 ou C2)
- Attestation en cours de validité du TCF (sous réserve d'avoir obtenu au minimum le niveau B1 à la fois en compréhension et expression orales et en compréhension et expression écrites)

Si vous souffrez d'un état de santé déficient chronique ou si vous êtes porteur d'un handicap qui rend toute évaluation linguistique impossible vous pourrez être dispensé du TCF pour l'accès à la nationalité française. Cette incompatibilité devra être constatée par un certificat médical.

Accessibilité

Tous nos sites sont accessibles au public en situation de handicap

Référent handicap : Béatrice RIVASSOU – referenthandicap@espaces-formation.com



Plus d'information :

Diana BOURCIER & Myriam CLISSON

02.40.94.99.52 - siege@espaces-formation.com

1, Rue de la Petite Reine 44100 Nantes